



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Bilan Synthétique 2020

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust agit depuis plus de 20 ans sur votre territoire. Avec l'appui de partenaires techniques et financiers, les compétences qui y sont développées sont diverses et complémentaires pour atteindre les objectifs fixés par le cadre réglementaire.

Carte d'identité et chiffres clés

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust met en œuvre des actions de gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, et assure des missions en faveur des milieux naturels et de la biodiversité sur son territoire.

Un territoire

Le territoire du SMGBO, c'est:

- > 127 communes et 11 EPCI
- > 285 000 Ha
- > 165 000 Habitants
- > 3 300 exploitations agricoles
- > 7 bassins versants aux enjeux différents
- > 4 650 km de cours d'eau

Un cadre et des objectifs

Le SMGBO met en place des actions afin d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par un cadre réglementaire de différents niveaux.

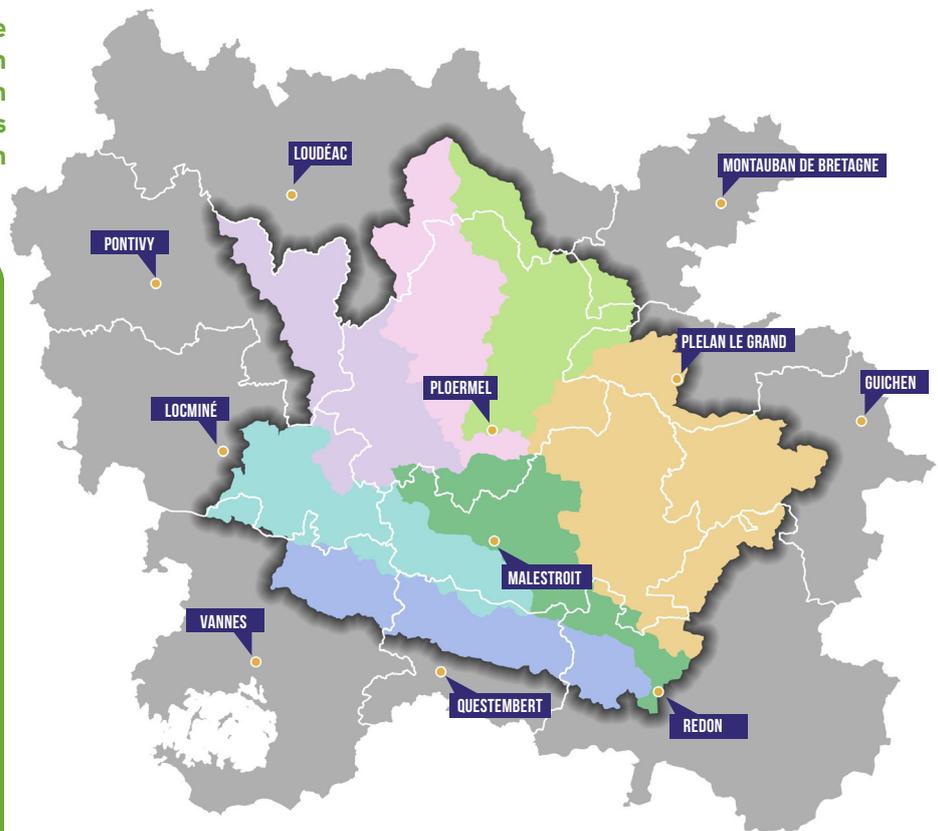
- > A l'échelle de l'Europe la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000.
- > A l'échelle Nationale, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE Loire-Bretagne)
- > A l'échelle locale, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Vilaine) de 2015.

Le syndicat s'appuie également sur la réglementation en vigueur en matière de préservation de la ressource en eau.

Un programme d'actions

Le SMGBO articule son programme autour de 4 volets d'actions:

- ⊙ Préserver, gérer et aménager les milieux
- ⊙ Travailler avec les agriculteurs
- ⊙ Accompagner les collectivités
- ⊙ Communiquer et sensibiliser



Bassins-versants

- Aff
- Arz
- Claie
- Ninian-Léverin
- Oust aval
- Oust moyen
- Yvel-Hyvet

● Siège communautaire

- EPCI
- SMGBO

Un objectif

Reconquête de la qualité de l'eau, du bon état écologique des rivières et des milieux aquatiques.

Mobiliser et accompagner le monde agricole

Mobiliser et coordonner les actions, informer, sensibiliser, former les agriculteurs du territoire. Proposer des axes d'améliorations environnementales des systèmes d'exploitation.

Des actions collectives et individuelles, basées sur le volontariat, sont proposées aux agriculteurs et réalisées sur les territoires prioritaires identifiés lors de la définition des enjeux (paramètres nitrates, pesticides et phosphore). **Près de 1900 structures agricoles sont concernées sur notre territoire d'action. Sur celui-ci, le SMGBO est le coordinateur de l'ensemble des actions agricoles. Celles-ci sont réalisées en partie par le SMGBO mais également par 5 maîtrises d'ouvrages associées : Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, GAB56, Agrobio35, CIVAM56, ADAGE35.**

◆ LES ACTIONS COLLECTIVES

Sensibiliser les exploitants par différents moyens, réunions, plateformes, démonstrations, groupe de travail, portes ouvertes, etc., afin de permettre à chacun d'améliorer, voire de corriger, son système et de favoriser le transfert des connaissances entre agriculteurs.

● En 2020, **26 manifestations collectives** (réunions, plateformes, démonstrations), ouvertes à tous sur le territoire du GBO, ont été organisées pour favoriser les échanges et permettre à chaque exploitant d'améliorer et/ou de corriger son système visant à diminuer les flux et les fuites d'azote, réduire l'érosion des sols et l'utilisation des produits phytosanitaires. 8 d'entre elles ont pris la forme d'une communication écrite compte tenu du contexte sanitaire lié à la COVID.

● Inventaire participatif des sources de transfert vers l'eau
9 communes sont engagées dans une démarche d'inventaire participatif des sources de transfert (SMGBO et Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne en structure accompagnatrice)
(Loyat, Taupont, Augan, Pleurgriffet, Lantillac, Gourhel, Ploermel: référent SMGBO) (Bovel, Val d'Anast: référent CRAB)

● Groupes d'échanges pratiques innovantes
5 groupes d'échanges ont été constitués sur notre territoire pour aborder et travailler sur des thématiques précises et/ou innovantes (système lait en agriculture biologique, fourrage, système « économe, autonome, herbager », le sol « Cultures permanentes, les couverts végétaux » ou bien encore le **désherbage mécanique** (maïs, céréales). Ces groupes sont organisés et animés par le SMGBO, ADAGE35, CRAB.

● Accompagnement des exploitants sur les engagements : Mesures Agro-Environnementales et Climatique (MAEC). En tant que référent du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), le SMGBO informe et accompagne les **354 structures engagées** pour 5 ans dans une ou plusieurs mesures.

● Périmètre de protection de captage d'eau
Lancement de l'état des lieux de la prise d'eau du lac au Duc (réalisation d'une enquête diagnostic dans le but de la mise en place d'un accompagnement des **30 exploitants** du périmètre de protection).

● Captage d'eau prioritaire
Eau du Morbihan en partenariat avec le SMGBO ont répondu à l'appel à projet « Paiements pour Services Environnementaux » (PSE) de l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Dans ce cadre une campagne d'enquêtes des pratiques a été menée en lien avec le bureau d'étude NCA Environnement. Au total, **13 exploitants** (sur 14 ayant des terres sur l'AAC*) sur fandemay (Carentoir) et **13 exploitants** (sur 16 ayant des terres sur l'AAC) sur le gué blandin (St Jacut les Pins) ont été enquêtés.
Sur le captage de la herbinaye (Guillac) des actions collectives et individuelles ont été menées.

● Information et communication auprès des exploitants agricoles, relais d'information : réalisation de flash techniques
6 flashs infos ont été réalisés et envoyés en 2020 à l'ensemble des exploitants agricoles du territoire du SMGBO. Les thématiques suivantes ont été développées:
→mars: *Témoignage d'un groupe DEPHY Ecophyto, les reliquats azotés, arrêté du 27/12/19 «épandage de produits phytosanitaires à proximité de zones habitées»*
→mai: *Les zones de non traitement*
→juillet: *Evoluer vers des systèmes plus herbagers (co-écrit avec l'ensemble des maitrises d'ouvrage)*
→août: *Colza*
→novembre: *Désherbage mécanique des céréales*
→décembre: *Résultats de la qualité d'eau de l'année 2020*

AAC*: Aire d'Alimentation de Captage

Mobiliser et accompagner le monde agricole

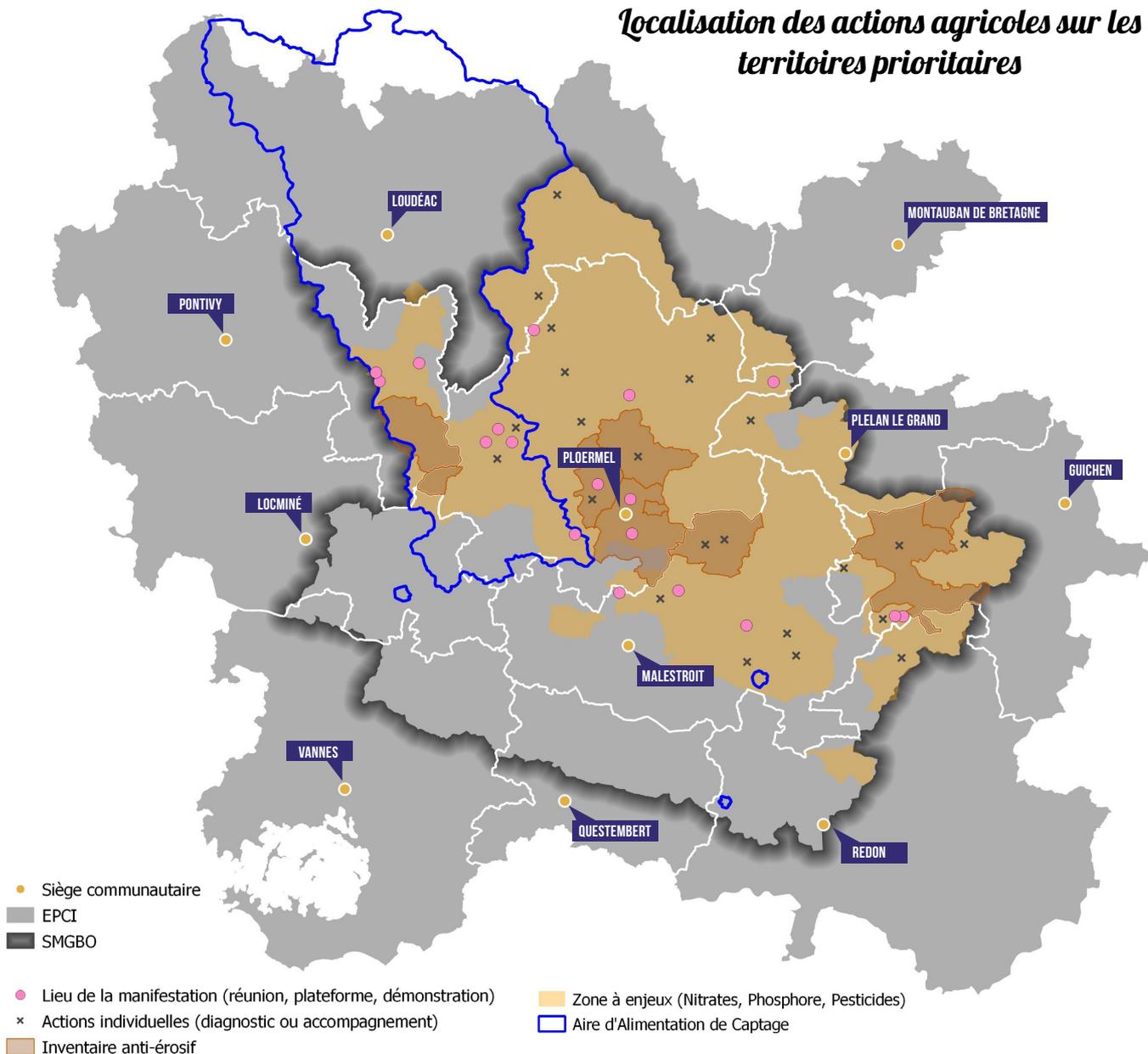
◆ ACTIONS INDIVIDUELLES

Suivre et accompagner l'agriculteur dans ses changements de pratiques ou actions choisies suite au diagnostic afin d'avoir une répercussion positive sur la qualité de l'eau sans préjudice économique.

● Diagnostics d'exploitations

23 exploitants situés en zones prioritaires ont bénéficié (en 2020) d'un diagnostic individuel et/ou d'un accompagnement personnalisé permettant de modifier leurs pratiques en lien avec les enjeux du territoire. Il s'agit ici d'un accompagnement autour du système fourrager, des cultures, identification des parcelles à risque de ruissellement ou visite d'accompagnement pour une conversion en agriculture biologique. Le SMGBO a participé uniquement à l'identification des parcelles à risque en réalisant 3 diagnostics.

Localisation des actions agricoles sur les territoires prioritaires



en 2020, réalisé par le SMGBO

En chiffres

- 7 communes accompagnées dans leur inventaire des sources de transferts
- 2 groupes d'échanges sur le sol et le désherbage mécanique
- un relais d'information et de suivi auprès de 354 exploitations engagées en MAEC
- 56 exploitants enquêtés en périmètre de protection de captage et zone de captage prioritaire
- 6 flashs infos
- 3 diagnostics individuels et accompagnements personnalisés

Protéger et favoriser le maillage bocager

Animer des programmes permettant la création d'aménagements bocagers (talus plantés, talus nus ou haies à plat) en espace agricole, dans un but principal de réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Inventorier et assurer la protection et la gestion du bocage.

◆ PROGRAMME RÉGIONAL BREIZH BOCAGE (PROGRAMME CIBLÉ SUR LES ZONES PRIORITAIRES)

Le SMGBO est porteur du programme Breizh bocage sur son territoire dont l'objectif est la création et la reconstitution de haies bocagères ou talus boisés.

Le dispositif vise principalement à réduire le ruissellement et l'érosion vers les eaux superficielles. Il présente également un intérêt pour la fourniture de biomasse, la préservation de la biodiversité et la restauration des paysages. A destination des agriculteurs, les efforts de plantations sont concentrés sur les zones prioritaires



Bassin versant	Création de haies à plat	Création de haies sur talus	Création de talus nus	Total
Claie	-	-	-	-
Arz	-	-	-	-
Aff	181	177	-	358
Oust Aval	0	4 528	-	4 528
Oust Moyen	180	999	-	1 179
Yvel-Hyvet	167	2 528	161	2 856
Ninian Léverin	-	-	-	-
Total	528	8 232	161	8 921



► 17 agriculteurs bénéficiaires

► 59 projets pour 5548 arbres plantés

◆ PROGRAMME PLANTONS (PROGRAMME ACCESSIBLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE)

Le SMGBO a répondu à l'appel à projet « Plantons en France » afin d'obtenir des financements pour l'implantation d'éléments bocagers. Ce programme est développé par l'AFAC Agroforesterie et est financé par le Fonds pour l'Arbre (cercle de mécènes).

Grâce à ce projet, le syndicat a pu accompagner une équipe de 11 planteurs sur le territoire en 2020 pour un total de 4500 arbres.

◆ PROTECTION ET GESTION DU BOCAGE

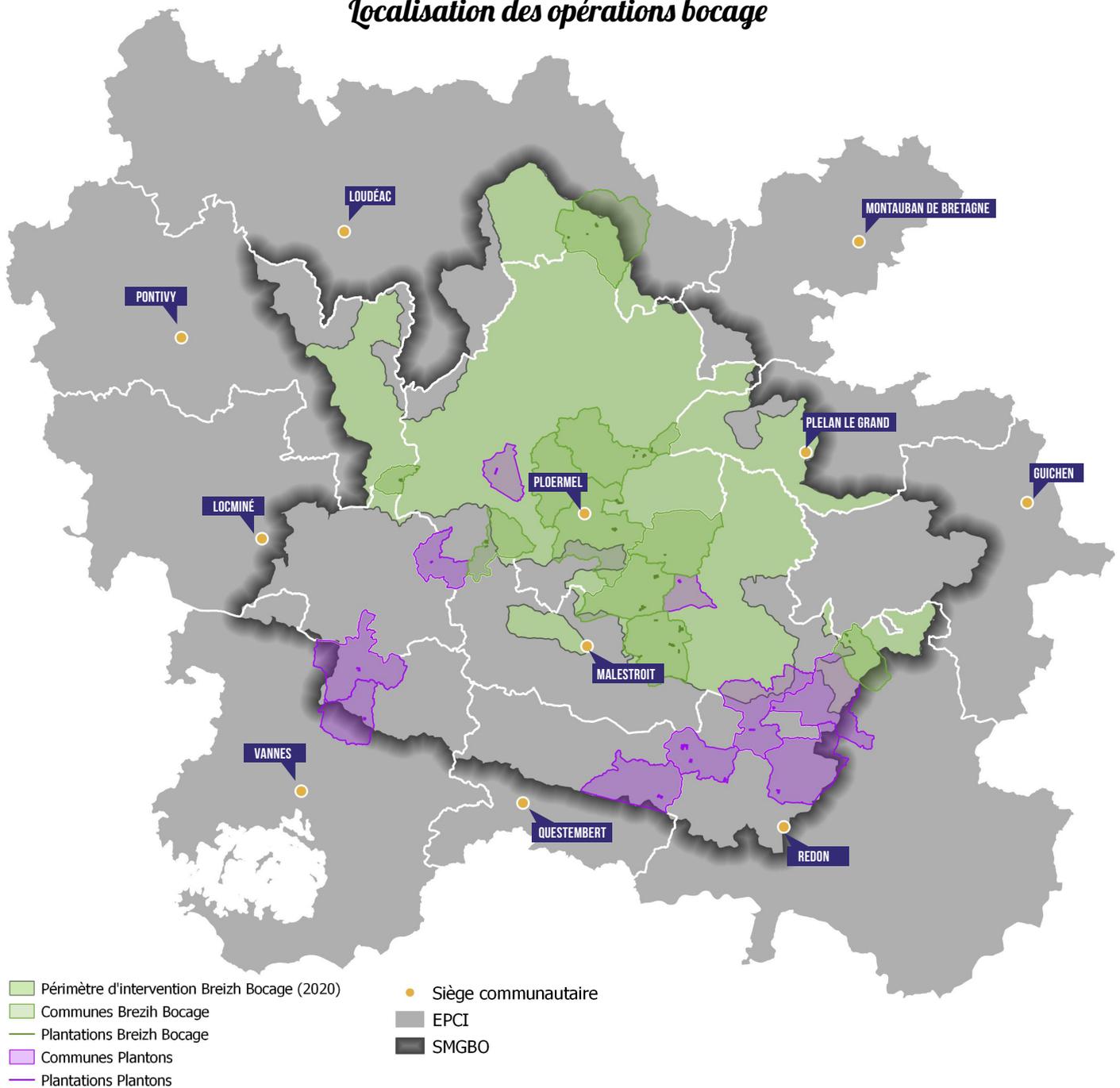
Le SMGBO intervient sur plusieurs leviers d'action permettant la protection et la gestion du bocage: animation des MAEC bocage, réalisation d'inventaire bocager dans les communes du territoire qui nous sollicitent, accompagnement des documents d'urbanismes (classement du bocage, montage de dossier de compensation suite à des suppressions de haies BCAE7), accompagnement de la structuration d'une filière bois.

◆ BILAN ÉVALUATION DU PROGRAMME BREIZH BOCAGE

Dans le but d'évaluer l'impact du programme Breizh bocage sur les dynamiques bocagères bretonnes, une enquête a été mise à jour en 2020. Réalisée sur les mêmes points en 1996 et 2008, ce suivi permet d'apprécier l'évolution des linéaires bocagers sur l'ensemble de la région Bretagne. Un important travail de terrain a été réalisé en 2020 par le SMGBO pour vérifier et cartographier les 1400 points identifiés sur le territoire du grand bassin de l'oust. Les résultats de cette enquête sortiront dans le courant de l'année 2021.

Protéger et favoriser le maillage bocager

Localisation des opérations bocage



En chiffres

en 2020,

- 7 personnes ont bénéficié d'un diagnostic-action
- 20 km de bocage ont été inventoriés sur 668 ha de SAU
- 28 bénéficiaires d'aménagements bocagers répartis sur 21 communes du territoire (● Taupont, Augan, Bruc-sur-aff, Caro, Lantillac, Loyat, Merdrignac, Ploërmel, Ruffiac, Saint -servant et Tréhorenteuc, ● La Croix-Hélléan, Cruguel, Plaudren, Monterblanc, Malansac, Peillac, La Gacilly, Bains sur Oust, Sixt sur Aff, Réminiac)
- 70 projets représentant 10 048 arbres sur notre territoire
- 2 projets de plantation/formation auprès d'étudiants (Lycée Issat de Redon et MFR de Questembert)
- Une évaluation régionale du maillage bocager (cartographie de 1400 points référencés)

Redonner vie à nos rivières/restaurer la continuité

Restaurer la libre circulation piscicole et sédimentaire et répondre aux objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau.

LES MILIEUX AQUATIQUES

Le SMGBO met en oeuvre les travaux de restauration sur 4 bassins versants dans le cadre du contrat territorial. Il réalise également 2 études préalables en interne et assure le suivi sur un bassin versant.

◆ LE NINIAN LÉVERIN

en 2020,

En chiffres

TRAVAUX DE RESTAURATION DU LIT MINEUR

- Recharge totale*: 1232 m
- Remis en talweg*: 432 m
- Libération d'emprises *: 5 500 m²

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

- 120 plants ont été plantés sur le projet de remise en talweg

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- 1 changement de buse (augmentation de la dimension)
- 1 suppression de buse avec aménagement d'un nouvel accès à la parcelle

● Commune concernée: Ruisseau du Côté malleville, Ploërmel



◆ L'YVEL HYVET

en 2020,

En chiffres

TRAVAUX DE RESTAURATION DU LIT MINEUR

- 1360 m de cours d'eau restaurés

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA RIPISYLVE

- 1000 m de ripisylve* restaurée

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- 7 ouvrages aménagés
- 2 ouvrages supprimés
- 55 embâcles* retirés
- 1 rampe d'enrochement aménagée

● 6 communes concernées: Ploërmel, Concoret, Loyat, Taupont, Gaël, Paimpont



? GLOSSAIRE

- *Recharge totale: réhaussement de la hauteur du lit mineur par apport de matériaux dans le fond du cours d'eau.
- *Remise en talweg: Remettre le cours d'eau dans son lit d'origine (point bas d'une vallée ou l'eau s'écoule l'eau naturellement).
- *Libération d'emprise: Retirer la végétation localement pour pouvoir accéder au cours d'eau.
- *Ripisylve (ou végétation rivulaire): Ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouve le long des rives d'un cours d'eau.
- *Embâcle: Accumulation de matériaux (naturels ou non) qui obstruent un cours d'eau.

Redonner vie à nos rivières/restaurer la continuité

◆ L’AFF

Le volet administratif préalable aux travaux de restauration de cours d'eau est en cours.

Début 2020, le Comité de pilotage a validé la programmation de travaux pour la période 2022-2026 pour un budget prévisionnel de 1 400 000 €. Suite à quelques ajustements le dossier administratif a été déposé en juin 2020 à la DDTM pour lancer la procédure d’instruction. Les 1ers travaux sont prévus pour la fin du printemps 2022. L’arrêté interpréfectoral autorisant les travaux devrait être signé au 3ème trimestre 2021.

L’étude pour la création d’une passe à poisson rive droite sur l’ouvrage de la Gacilly se poursuit et les travaux devraient prochainement avoir lieu.

◆ LA CLAIE

L’arrêté préfectoral validant le programme d’action a été délivré le 17 février 2020.

Préalablement au lancement des travaux, les 1ers indicateurs de suivi ont été réalisés courant 2020. Le SMGBO a préparé puis lancé le marché global des travaux en décembre 2020 sur le bassin versant de la Claie. Ce marché porte sur 3 années de travaux (2021 - 2022 - 2023).

Une relance auprès de 8 propriétaires de moulins a été faite à l’automne 2020 concernant les travaux de restauration de la continuité écologique.

Les 1ers travaux de renaturation ont démarré sur le secteur des Bélans à Saint Guyomard (MO de Saint Guyomard) fin octobre 2020, suivis par le SMGBO et réalisés par l’entreprise TSR.

Plusieurs rencontres avec Bretagne vivante ont été organisées dans le cadre de la maîtrise d’ouvrage de la commune de Sérent pour la restauration du ruisseau du moulinet sur la tourbière de Kerfontaine.

◆ L’OUST AVAL ET L’OUST MOYEN

2 études préalables réalisées en interne

● Oust aval : La chatouillette

La rédaction de l’état des lieux (cadre de la mission-méthodologie, caractéristiques des hydrosystèmes et du bassin versant, géologie, zones humides, état écologique, données qualités de l’eau...) a été entamé en 2020 et les données SIG « vierges » ont été préparées en vue du démarrage de la phase terrain et les premiers découpages (tronçons) ont été réalisés. L’état des lieux de la masse d’eau se poursuivra en 2021 sur le terrain et débutera par une phase test.

● Oust moyen : La Perche (Pleugriffet)

Un comité technique pour le lancement de l’étude sur la perche s’est tenu en juillet 2020. Depuis septembre 2020 ce ruisseau, petit affluent de l’Oust rive droite de 22km 400 et qui s’écoule sur la commune de Pleugriffet, fait l’objet d’un diagnostic. Ce diagnostic servira à connaître l’état de santé de ce cours d’eau. Par la suite, cela nous permettra de programmer des travaux de restauration au niveau de la continuité écologique et sédimentaire et du lit mineur pour retrouver son bon état écologique.

◆ L’ARZ, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Le SMGBO assure l’accompagnement des démarches engagées sur 2 ouvrages bloquants (moulin de Quiban et de bois Bréhan) sur le cours de l’Arz en vu du rétablissement de la continuité écologique.

CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES

Chaque année le SMGBO est sollicité par différents acteurs du territoire afin de les aider à réaliser des dossiers de déclaration auprès des services de la Police de l’eau. Elus, agriculteurs et particuliers nous sollicitent pour la réalisation de dossiers type déclaratif : « Dossier déclaration rubrique 3150 ou 3120 : Déclaration au titre des articles L 214-1 et suivants et R 214-1 et suivants du code de l’environnement »

5 projets situés sur 5 communes différentes ont bénéficié d’un accompagnement sur le volet réglementaire concernant les cours d’eau et/ou les milieux aquatiques (pont, passage busé, projet d’urbanisme,...).

Eduquer, informer et sensibiliser

◆ ANIMATIONS SCOLAIRES

Le programme d'éducation à l'environnement adapté au territoire de l'Oust est proposé aux écoles afin de permettre aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de prendre conscience des risques pesant sur l'eau et les milieux aquatiques. 3 types d'animations différentes sont proposées aux écoles.

Le contexte sanitaire de 2020 a fortement impacté les activités et évènements programmés dans les établissements scolaires et nombre d'entre elles ont dû être annulées.

En chiffres



◆ INFORMATION/SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Le SMGBO était présent sur 2 manifestations pour informer et sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques. En août 2020, à la fête du lait bio à Augan et à l'occasion de la randonnée du patrimoine en septembre 2020 à Campénéac.

◆ DÉMARCHÉ ENTREtenir AU NATUREL

Le SMGBO s'est associé avec des partenaires à l'occasion de la **Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides 2020 (SPAP)** pour proposer un ensemble d'évènements organisés sur le territoire de l'Oust. A cet effet, un programme d'animation, d'expositions, d'ateliers et de visites a été établi de mars à juin. Toutefois, les règles sanitaires en vigueur à cette période ont engendré l'annulation de la majorité des évènements.

En chiffres

en 2020, la SPAP c'était

- 15 évènements pour informer, sensibiliser, échanger sur les plantes et le jardinage au naturel
- Plus de 10 communes accueillant un évènement
- Un programme présenté à 127 communes



Plaquette réalisée pour la SPAP 2020 téléchargeable:

[\(📄 programme 2020\)](#)

Natura 2000

Le SMGBO est l'opérateur en charge de la mise en oeuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) pour le site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz (FR5300058). A ce titre, il assure la coordination et l'animation de l'ensemble des actions (administratives, techniques, communication,...) inscrites. Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Le site de la vallée de l'Arz a été désigné pour préserver un ensemble d'habitats (landes, prairies, cours d'eau,...) et d'espèces (chauves souris, loutre, poissons, libellules,...) identifiés comme rares et menacés de disparition à l'échelle européenne.

En chiffres

2020 sur le site Natura 2000, c'était

- 1 chantier de restauration de landes sèches
- 2 animations nature
- Lancement d'une étude paysagère (concertation et rencontres individuels des acteurs et usagers)
- 1 Comité de pilotage
- 2 Dossiers d'études d'incidences
- Des suivis naturalistes

Accompagner les changements de pratiques des collectivités

Intervenir auprès des collectivités locales pour accompagner vers le zéro phyto. Assurer un suivi des pratiques de désherbage des communes engagées dans la démarche. Réaliser des plans de gestion différenciée.

◆ ANIMATION DE LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX

La charte d'entretien des espaces communaux a été proposée à l'ensemble des communes du SMGBO et présentée à l'occasion de 6 conseils municipaux. 69 communes sont engagées dans la charte. Bilan des pratiques d'entretien 2020: 24 communes suivies et enquêtées

◆ PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE COMMUNAUX

Le SMGBO inventorie l'ensemble des espaces verts communaux et réalise des plans de gestion différenciée. Plans de gestion engagés en 2020 : Augan, Guilliers, Mohon, Pleugriffet.

◆ SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES AGENTS

Chaque année, plusieurs formations sont proposées aux agents des services techniques mais aussi aux élus du territoire.

En 2020, un calendrier recensant l'ensemble des journées techniques et les formations proposées, a été conçu et diffusé au sein des mairies et services techniques.



Calendrier réalisé pour les rendez-vous communaux 2020 téléchargeable:

[\(📄 Calendrier 2020\)](#)

● Formations

4 formations ont été organisées en 2020

→ *Le sol : milieu vivant* - à Taupont - 6 février - 9 communes étaient représentées.

→ *La Gestion Différenciée des espaces verts : vers une gestion durable de l'espace* - à Loyat et Missiriac - 10 septembre - 18 communes étaient représentées.

→ *Comment optimiser les aménagements pour assurer le « zéro-phyto »?* - à Ploërmel - 24 septembre - 10 communes étaient représentées.

La communication : la clé du changement des démarches d'entretien sans pesticides - à Plélan le Grand - 13 octobre - 5 communes étaient représentées.

● Réunions d'échanges techniques et démonstrations

Des journées d'échanges techniques sont organisées sur le territoire à destination des élus, mais aussi des agents des services techniques.

Entretien des cimetières pour tendre vers le zéro phyto : démonstrations de matériels - Guéhenno et Carentoir - 6 octobre - 28 communes étaient représentées.

● Forum annuel

Le syndicat organise, sous la forme d'un forum, un moment d'information et de discussion, sur une thématique ciblée, à destination des élus du territoire mais aussi des agents des services techniques.

Le forum a été organisé sur la commune de Missiriac, le 2 octobre 2020. 23 élus et agents des services techniques ont répondu présents à notre invitation. 14 communes étaient représentées et 2 communautés de communes.

En chiffres

4 FORMATIONS

64 AGENTS ET ÉLUS FORMÉS ISSUS DE 27 COMMUNES DIFFÉRENTES

2 DÉMONSTRATIONS

58 PERSONNES

1 FORUM

23 PERSONNES

Projet Interreg

Le SMGBO est partenaire du projet européen de coopération Interreg « Channel Payments for Ecosystem Services » lancé à l'automne 2017. Le but est de tester la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE) dans 6 bassins-versants en France et en Angleterre. Le BV de l'Yvel-Hyvet et le Lac au Duc sont une des 6 zones pilotes. Les PSE sont des contrats rémunérant les agriculteurs pour un service environnemental, ici la mise en œuvre de pratiques visant la préservation ou l'amélioration de la qualité de l'eau.

Depuis le début du projet en 2018 les 450 agriculteurs identifiés sur le territoire en question ont été contactés et 75 ont été audités.

En 2020, plusieurs rencontres individuelles ont été organisées et des analyses approfondies ont été réalisées auprès d'agriculteurs motivés par le projet.

Un doctorant (Antoine CASQUIN) a finalisé sa thèse sur cette thématique et a soutenu en mars 2021.

15 agriculteurs de ce sous-bassin versant, parmi ceux qui ont été contactés, se sont déclarés prêts à s'engager dans un processus de négociation et de mise en place de contrats PSE. Nous avons donc rencontré en 2020 une dizaine d'entreprises dont certaines plusieurs fois, au niveau local puis régional et enfin national. Pour la phase finale une collaboration avec l'association All'i'Homme et la Chambre d'Agriculture de Bretagne a été mise en place en 2020 pour la collecte des fonds auprès des entreprises, et la gestion et la distribution des fonds collectés aux agriculteurs.

En chiffres

en 2020,

- 13 agriculteurs rencontrés et 13 analyses réalisées
- une thèse de doctorat finalisée
- une dizaine d'entreprises rencontrées
- une collaboration avec l'association All'i'Homme et la CRAB mise en place pour la collecte des fonds

Bilan financier

En chiffres

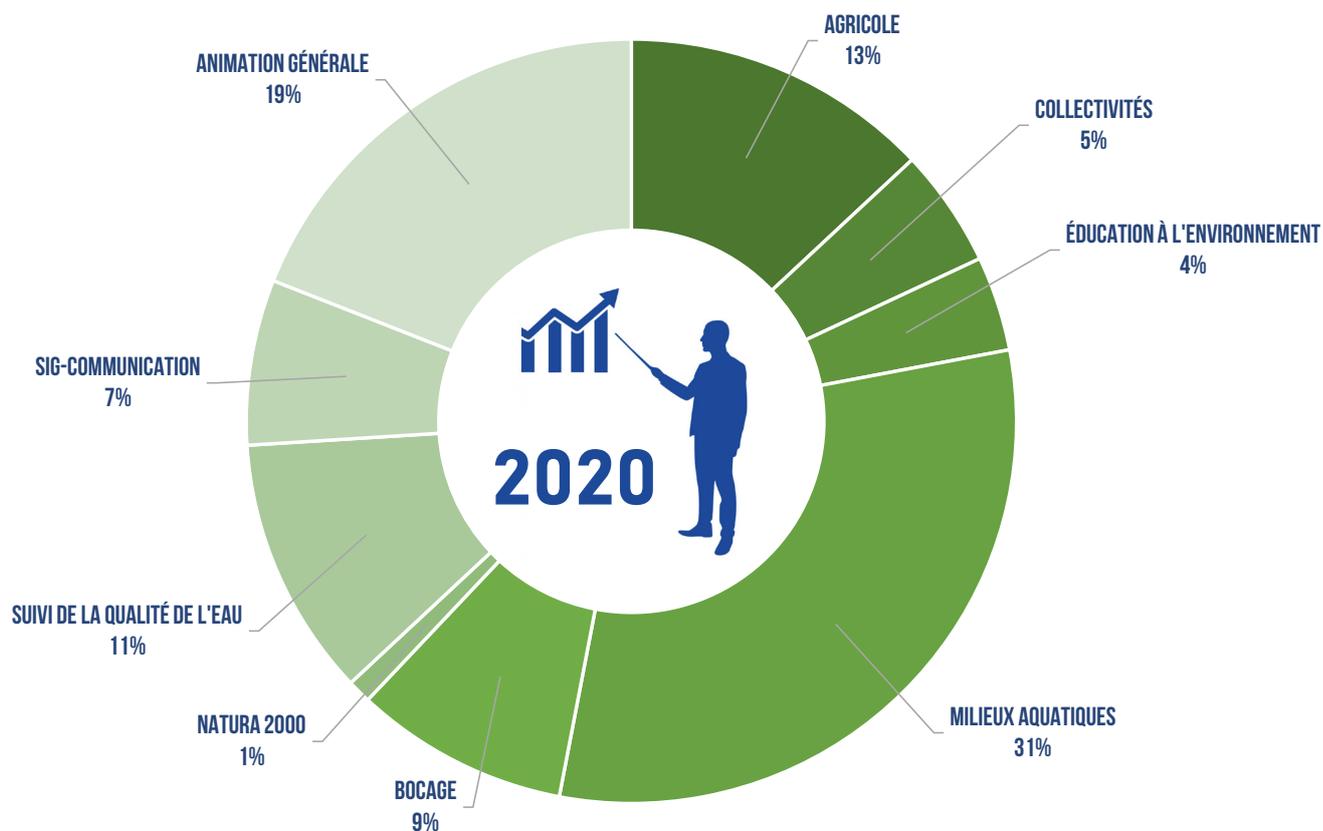
en 2020,

Actions	Bilan financier 2020
Agricoles	166 960 €
Milieux aquatiques	380 286 €
Bocage	114 714 €
Collectivités	58 723 €
Éducation à l'environnement	55 007 €
SIG-Communication	84 338 €
Animation générale	241 038 €
Suivi de la qualité de l'eau	130 099 €
Natura 2000	17 526 €

**BILAN FINANCIER
2020**

1 248 691 €

Répartition budgétaire



Une équipe à votre service

Téléchargez notre [Trombinoscope](#)



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

 Patrick Lotouche Directeur patrick@grandbassindeoust.fr	 Patricia Baboy Comptabilité comptabilite@grandbassindeoust.fr	 Alexandre Morn Assistante de direction accueil@grandbassindeoust.fr	 Aurélie Châtelier Agriculte aurelie.chatelier@grandbassindeoust.fr	 Sophie Molon Agriculte sophie.molon@grandbassindeoust.fr	 Marc Roger Agriculte marc.roger@grandbassindeoust.fr	 Arnaud Moat Agriculte arnaud.moat@grandbassindeoust.fr	
 Julie Mangard Communication-Natura 2000 julie.mangard@grandbassindeoust.fr	 Nicolas Dié Informatique-SIG informatique@grandbassindeoust.fr	 Frédéric Briand Jardinage ou naturel-Scolaire fred@grandbassindeoust.fr	 Sébastien Noblet Milieux aquatiques sbastien.noblet@grandbassindeoust.fr	 David Louk Milieux aquatiques david.louk@grandbassindeoust.fr	 Chantal Bouffès Milieux aquatiques chantal.bouffes@grandbassindeoust.fr		
 Laurent Greneux Responsable technique laurent.greneux@grandbassindeoust.fr	 Mathilda Aïs Collectivités mathilda.ais@grandbassindeoust.fr	 Juliette Coutand Collectivités-Bocage juliette.coutand@grandbassindeoust.fr	 Aymeric Péro Bocage aymeric.pero@grandbassindeoust.fr	 <p>Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust 10 Boulevard des Carmes - BP503 56 805 PLOERMEL CEDEX accueil@grandbassindeoust.fr 02.97.73.36.49</p> <p><i>Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie!</i></p>			



www.grandbassindeoust.fr



Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust



Rivière de l'Arz-Pluherlin-2020-SMGB0

SYNDICAT MIXTE DU GRAND BASSIN DE L'OUST

10, Boulevard des Carmes BP 503
56805 Ploërmel Cedex
02 97 73 36 49
accueil@grandbassindeloust.fr

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS :



www.grandbassindeloust.fr



Syndicat Mixte
du Grand Bassin de l'Oust

Ensemble, respectons l'eau pour protéger la vie !

